

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 22 Septembre 2020 à 18h30, selon la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 17 Septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

ETAIENT PRESENTS (21) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PELISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARDE Frédérique – BALLIGAND André - MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain – DARNAULT Philippe – DOUCET Serge - PAULHIAC Valérie - DENIS Sandrine - PAULHIAC Roselyne - GALLOU Sylvain - BATAISSOU Benoît – JUPILLE Stéphanie – DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie – JARDRI Daniel – ABRAMOVICI Mélanie

ABSENTS EXCUSES avec procuration (2): FARGEAS Vincent (à ABRAMOVICI Mélanie)- DUFORT Nadia (à JARDRI Daniel)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0):

ABSENTS (0) :

Madame Claudine PELISSON a été désignée en qualité de Secrétaire de séance

N° DEL 2020/4.2/059 – Création d'un emploi dans le cadre du dispositif P.E.C (Parcours Emploi Compétence)

Considérant que le dispositif du parcours emploi compétences (PEC) a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi ;

Considérant que la mise en œuvre du PEC repose sur trois axes « emploi-formation-accompagnement » avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail ;

Considérant que ce dispositif concerne, notamment, les collectivités territoriales prévoit l'attribution d'une aide de l'État à hauteur de 45 % pour la Dordogne, le contrat bénéficiant des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi ;

Considérant que la collectivité propose de participer à ce dispositif en créant 1 poste à la date du 1^{er} octobre 2020, justifié par un besoin complémentaire sur des missions d'accueil périscolaire et d'entretien ménager des bâtiments ;

Considérant que la commission Administration Générale et Ressources Humaines, réunie le 08/09/2020, a émis un avis favorable sur ce recrutement, modifiant ainsi le tableau des effectifs de la collectivité (annexe) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ **AUTORISE** la création d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences selon les modalités suivantes :

- Intitulé du poste : Agent d'accueil périscolaire et entretien ménager des locaux
- Durée du contrat : 11 mois
- Date d'embauche prévisionnelle : 01/10/2020
- Durée hebdomadaire de travail : 20 heures
- Rémunération totale mensuelle prévisionnelle : 988,49 € ; aide de l'État de 439,85 €, soit un coût résiduel pour la commune de 548,64 €

→ **S'ENGAGE À INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la commune

→ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et le contrat de travail à durée déterminée correspondant.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le 25/09/2020 et de sa publication le 25/09/2020
Le Maire,
Nadine HERMAN-BANCAUD



Fait à NONTRON, le 23 septembre 2020

Le Maire,



Nadine HERMAN-BANCAUD

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE DE NONTRON

au 01/09/2020 tenant compte de la fin du CDD PEC au 31/08/2020

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES (par filière et cadre d'emploi)	DURÉE HEBDO	EFFECTIF BUDGÉTAIRE	POURVU	NON POURVU	FONCTIONS
--	----------------	------------------------	--------	---------------	-----------

Cat.	Filière administrative					
A	Attachés territoriaux		2	2	0	
	Attaché principal	35	1	1	0	- Directeur général des services
	Attaché	35	1	1	0	- Responsable Ressources Humaines - Adm ^e Gén
B	Rédacteurs territoriaux		2	2	0	
	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		1	1	0	- Responsable Finances
	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	1	0	- Responsable Services Citoyenneté Légalité
C	Adjoint administratifs territoriaux		3	3	0	
	Adjoint administratif p ^{nal} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0	- Responsable affaires scolaires
	Adjoint administratif p ^{nal} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0	- Assistante de gestion secrétariat général
	Adjoint administratif p ^{nal} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0	- Assistante services population
total filière administrative			7	7	0	

Cat.	Filière technique					
C	Agents de maîtrise		4	4	0	
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0	- Responsable Maison des sports
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0	- Responsable cellule énergies
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0	- Responsable cellule Urbanisme
Agent de maîtrise	35	1	1	0	- Coordinateur des travaux	
C	Adjoint techniques territoriaux		22	22	0	
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	6	6	0	- Agents polyvalents ateliers techniques
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0	- Agents d'accueil périscolaire et d'entretien bâtiments
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0	- ASVP / Agents polyvalents gestion administrative
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	4	4	0	- Agents polyvalents ateliers techniques
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0	- ASVP / Agents polyvalents gestion administrative
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0	- Agents d'accueil périscolaire et d'entretien bâtiments
	Adjoint technique Territorial	35	4	4	0	- Agents polyvalents ateliers techniques
Adjoint technique Territorial	35	4	4	0	- Agents d'accueil périscolaire et d'entretien bâtiments	
total filière technique			26	26	0	

Cat.	Filière médico-sociale					
C	ATSEM		4	4	0	
	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35	2	2	0	- ATSEM / agents d'accueil périscolaire et entretien
	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35	2	2	0	- ATSEM / agents d'accueil périscolaire et entretien
total filière médico-sociale			4	4	0	

TOTAL EMPLOIS PERMANENTS (1)			37	37	0	
---	--	--	-----------	-----------	----------	--

EMPLOIS NON PERMANENTS AGENTS CONTRACTUELS	DURÉE HEBDO	EFFECTIF BUDGÉTAIRE	POURVU	NON POURVU	FONCTIONS	
CONTRACTUELS TEMPORAIRES			3	3	0	
C	CAE / PEC		0	0	0	- Agent de renfort entretien & accueil périscolaire (fin 31/08/2020)
	accroissement temporaire d'activité (art.3-1 ^{er})	6h00	3	3	0	- Agent de renfort périscolaire méridien AF (09/2019 / 09/2020)
Total emplois non permanents (2)			3	3	0	

TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2)			40	40	0	
------------------------------	--	--	-----------	-----------	----------	--

en Equivalent temps plein (ETP)

37 temps complet
+ 3 temps non complet (216h/an)
soit 37,40 ETP



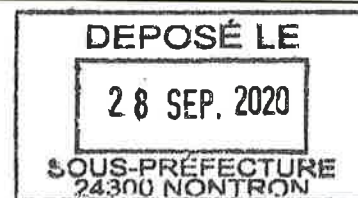
TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE DE NONTRON

au 01/10/2020 tenant compte de la création CDD PEC au 01/10/2020

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES (par filière et cadre d'emploi)	DURÉE HEBDO	EFFECTIF BUDGÉTAIRE	POURVU	NON POURVU	FONCTIONS
Filière administrative					
A	Attachés territoriaux				
	Attaché principal	35	1	1	0
	Attaché	35	1	1	0
B	Rédacteurs territoriaux				
	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		1	1	0
	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	1	0
C	Adjoints administratifs territoriaux				
	Adjoint administratif p ^{nat} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0
	Adjoint administratif p ^{nat} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0
	Adjoint administratif p ^{nat} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0
total filière administrative			7	7	0
Filière technique					
C	Agents de maîtrise				
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0
	Agent de maîtrise principal	35	1	1	0
	Agent de maîtrise	35	1	1	0
C	Adjoints techniques territoriaux				
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	6	6	0
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0
	Adjoint technique princ ^{al} de 1 ^{ère} classe	35	1	1	0
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	4	4	0
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0
	Adjoint technique princ ^{al} de 2 ^{ème} classe	35	1	1	0
	Adjoint technique Territorial	35	4	4	0
	Adjoint technique Territorial	35	4	4	0
total filière technique			26	26	0
Filière médico-sociale					
C	ATSEM				
	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35	2	2	0
	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35	2	2	0
total filière médico-sociale			4	4	0
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS (1)			37	37	0
EMPLOIS NON PERMANENTS AGENTS CONTRACTUELS					
C	CONTRACTUELS TEMPORAIRES				
	CAE / PEC	20h00	1	1	0
	accroissement temporaire d'activité (art.3-1 ^{er})	6h00	3	3	0
Total emplois non permanents (2)			4	4	0
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2)			41	41	0

en Equivalent temps plein (ETP)

37 temps complet
+ 1 temps non complet 20h00 / 35h00
+ 3 temps non complet (216h/an)
soit **37,97 ETP**



SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 22 Septembre 2020 à 18h30, selon la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 17 Septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

ETAIENT PRESENTS (21) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PELISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique – BALLIGAND André - MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain – DARNAULT Philippe – DOUCET Serge - PAULHIAC Valérie - DENIS Sandrine - PAULHIAC Roselyne - GALOU Sylvain - BATISSOU Benoît – JUPILLE Stéphanie – DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie – JARDRI Daniel – ABRAMOVICI Mélanie

ABSENTS EXCUSES avec procuration (2): FARGEAS Vincent (à ABRAMOVICI Mélanie)- DUFORT Nadia (à JARDRI Daniel)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0):

ABSENTS (0) :

Madame Claudine PELISSON a été désignée en qualité de Secrétaire de séance

N° DEL 2020/4.2/060 – Recrutement d'agents contractuels pour renfort saisonnier et/ou accroissement d'activité

Considérant que la possibilité pour l'assemblée délibérante de prendre une délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 3) ;

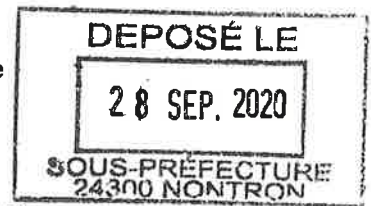
Considérant que la commission Affaires Générale et Ressources Humaines, réunie le 08/09/2020, a donné un avis favorable à ce projet de délibération de principe pour la durée du mandat ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ **AUTORISE** le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité (art. 3-1°) ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (art. 3-2°), sur les grades suivants :

- filière technique :
 - Adjoint technique de 2° classe
 - Adjoint technique de 1ère classe
 - Adjoint technique principal de 2ème classe
 - Adjoint technique principal de 1ère classe
- filière administrative :
 - Adjoint administratif de 2° classe
 - Adjoint administratif de 1ère classe
 - Adjoint administratif principal de 2ème classe
 - Adjoint administratif principal de 1ère classe



→ **CHARGE** le Maire de la constatation des besoins concernés, de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

→ **DIT** que la rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

→ **PREVOIT** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Fait à NONTRON, le 23 septembre 2020

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le 25/09/2020 et de sa publication le 25/09/2020

Le Maire,
Nadine HERMAN-BANCAUD



Le Maire,



Nadine HERMAN-BANCAUD

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de la commune de NONTRON, s'est réuni en session ordinaire le 22 Septembre 2020 à 18h30, selon la convocation de Madame HERMAN BANCAUD, Maire, en date du 17 Septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 23 - Nombre de votants : 23

ETAIENT PRESENTS (21) : HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PELISSON Claudine - FOURNIER Jim – AYMARD Frédérique – BALLIGAND André - MATHIS Marie Josée – LAGARDE Isabelle – POINET Alain – DARNAULT Philippe – DOUCET Serge - PAULHIAC Valérie - DENIS Sandrine - PAULHIAC Roselyne - GALLOU Sylvain - BATISSOU Benoît – JUPILLE Stéphanie – DEL SORDO Guillaume – GEORGES Marjorie – JARDRI Daniel – ABRAMOVICI Mélanie

ABSENTS EXCUSES avec procuration (2): FARGEAS Vincent (à ABRAMOVICI Mélanie)- DUFORT Nadia (à JARDRI Daniel)

ABSENTS EXCUSES sans procuration (0):

ABSENTS (0) :

Madame Claudine PELISSON a été désignée en qualité de Secrétaire de séance

N° DEL 2020/7.10/062 – Adhésion à l'association P.E.P.S 24 (Prescription d'Exercice Physique pour la santé en Dordogne)

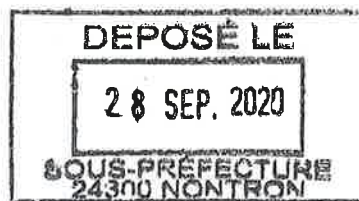
Vu les statuts de l'association P.E.P.S 24 ayant pour vocation la mise en réseau des différents acteurs œuvrant dans le domaine du Sport et de la Santé, et plus particulièrement dans le cadre des prescriptions médicales d'activité physique ;

Considérant que la Mairie de Nontron propose des programmes d'activités physiques adaptées pour un public sénior présentant des freins ou des limites à la pratique d'activités physiques ;

Considérant que le renouvellement de l'adhésion de la commune pour 2020/2021 à ce réseau permet de maintenir son référencement auprès des usagers du territoire élargi au Nord Dordogne et des partenaires locaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune de Nontron à l'Association Prescription d'Exercice Physique pour la Santé en Dordogne (*P.E.P.S 24 pour la saison sportive 2020/2021*) et la charte du Réseau PEPS 24 ;
- **S'ENGAGE À INSCRIRE** le montant de l'adhésion correspondant de 100 euros, en dépenses au budget 2020 de la commune ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la charte du Réseau PEPS correspondante et tout document se rapportant à cette adhésion.



Fait à NONTRON, le 23 septembre 2020

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture de Nontron le 25/09/2020 et de sa publication le 25/09/2020
Le Maire,
Nadine HERMAN-BANCAUD



Nadine HERMAN-BANCAUD